

**RAPPORT
ANNUEL**

2025

RAPPORT ANNUEL 2025

SOMMAIRE

I.TABLE DES MATIÈRES	5
II.LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
III.VUE D'ENSEMBLE	8
IV.PRESENTATION DU CONOBAFI	9
A. STATUT JURIDIQUE.....	9
B. MISSIONS ET ATTRIBUTIONS	9
V.COMPOSITION DES ORGANES ET STRUCTURES DU CONOBAFI.....	10
A. ASSEMBLEE GENERALE	10
B. CONSEIL EXECUTIF	11
C. SECRETARIAT EXECUTIF.....	12
D. COMITES TECHNIQUES	12
VI.ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES DU CONOBAFI.....	14
A. ASSEMBLEE GENERALE	14
B. CONSEIL EXECUTIF	15
C. SECRETARIAT EXECUTIF.....	16
VII.ACTIVITES DE NORMALISATION	18
A. LES COMITES EN ACTIVITE EN 2025.....	19
B. LES PROJETS DE NORMALISATION DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER	19
C. LIVRABLES HOMOLOGUES EN 2025	20
D. EXPERTS ET CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX DE NORMALISATION.....	21
E. LES COMITES TECHNIQUES EN IMAGES	22
VIII.NORMALISATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER.....	24
IX.ACTIONS DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER.....	27
A. SEMINAIRE DE VULGARISATION DES NORMES HOMOLOGUEES EN 2024.....	27
B. PUBLICATION	28
C. FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EXPERTS.....	28

X.RESSOURCES FINANCIERES.....	29
XI.PERSPECTIVES 2026	29
XII.NORMES ET PUBLICATIONS DU CONOBAFI EN VIGUEUR	30
XIII.LISTE DES ANNEXES.....	36
Annexe 1 : Liste des participants à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2025.....	37
Annexe 2 : Liste des participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2025.....	39
Annexe 3 : Liste des participants au Conseil Exécutif du 14 octobre 2025	40
Annexe 4 : Liste des participants au Conseil Exécutif du 24 avril 2025	41
Annexe 5 : L'équipe du Secrétariat Exécutif du CONOBAFI au 31 décembre 2025.....	41
Annexe 6 : Liste des membres du comité technique de contribution à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive	42
Annexe 7 : Liste des membres du comité technique pour l'adoption de la norme SWIFT-ISO 20022	43
Annexe 8 : Liste des membres du comité en charge de la normalisation des pratiques de développement des API utilisés dans le cadre des services financiers numériques dans l'UEMOA.....	44
Annexe 9 : Liste des membres du sous-comité preuve électronique du comité des services financiers digitaux.	45
Annexe 10 : Liste des membres du comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA.....	46



LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLE	DEFINITION
AG	Assemblée Générale
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMF-UMOA	Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA
API	Application Programming Interface (Interface de Programmation d'Application)
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers
APBTCC	Association Professionnelle des Banques Teneurs de Comptes Conservateurs
APSF	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
APSGI-UEMOA	Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'intermédiation Financières de l'UEMOA
ASGOP	Association des Sociétés de Gestion d'OPCVM et de Patrimoine
ASN	Association Sénégalaise de Normalisation
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BERD	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
C-API	Comité de Normalisation de la création des interfaces de programmation d'application pour les services financiers numériques dans l'UMOA
C-LBC/FT/FP	Comité de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des armes de destruction massive
C-SWIFT	Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022
CONOBAFI	Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière
CSFD-PE	Sous-Comité preuve électronique du Comité Services Financiers Digitaux
CSMP	Comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA
DC/BR	Dépositaire Central/Banque de Règlement
EME	Émetteur de Monnaie Électronique
F-APBEF-UEMOA	Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Établissements Financiers de l'UEMOA
FGDR-UMOA	Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution de l'UMOA
GIABA	Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
GIM-UEMOA	Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA
IFRS	International Financial Reporting Standards (Normes Internationales d'Information Financière)
ISO	International Organization for Standardization (Organisation Internationale de Normalisation)
KYC	Know Your Customer (Connaissance du Client)
NORMCERQ	Organisme Régional de Normalisation, de Certification et de Promotion de la Qualité
OQSF	Observatoire de la Qualité des Services Financiers
PCB	Plan Comptable Bancaire
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SGCB	Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA
STRA	Société de Transfert Rapide d'Argent
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
SYSCOHADA	Système Comptable OHADA
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

L'exercice 2025 a été marqué par des évolutions significatives visant à renforcer le rôle du CONOBAFI en tant qu'acteur de référence en matière de normalisation du secteur bancaire et financier.

La base des membres s'est élargie avec l'adhésion de nouvelles institutions, traduisant le renforcement de la représentativité et de l'attractivité du CONOBAFI. Par ailleurs, la nomination de Monsieur Hassane DIOP en qualité de Secrétaire Exécutif, illustre la volonté de continuité des activités et le renouvellement d'une nouvelle dynamique opérationnelle.

S'agissant des activités de normalisation, les travaux de normalisation ont poursuivi leur dynamique avec la production et la validation de plusieurs livrables couvrant des domaines prioritaires tels que la sécurité des moyens et services de paiement, la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, la preuve électronique et l'adoption de standards internationaux, notamment la norme ISO 20022.

En termes de perspectives, le CONOBAFI procédera en 2026 à l'élaboration de son Plan Stratégique 2027-2031, visant à renforcer la notoriété et la visibilité institutionnelle de l'Association au plan régional et international, à consolider l'engagement des parties prenantes et à accroître l'impact des projets de normalisation.

Par ailleurs, le CONOBAFI entend poursuivre ses missions en 2026 en vue d'accompagner la transformation du secteur bancaire et financier, en mettant en place des comités techniques chargés d'élaborer des projets de normes sur des thématiques à fort enjeu, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la gestion des réclamations.

A. STATUT JURIDIQUE

Le Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI) est une association à but non lucratif, régie par le Droit en vigueur en République du Sénégal, pays de son siège. Créé dans une dynamique d'harmonisation, de modernisation et de sécurisation des pratiques dans le secteur bancaire et financier de l'Union. Il a été autorisé par Arrêté n° 04834 du 14 avril 2009 du Ministre de l'Intérieur de la République du Sénégal.

B. MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Conformément aux dispositions du Règlement d'exécution N°003/2006/COM/UEMOA portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Régional de la Normalisation, de la Certification et de la Promotion de la Qualité (NORMCERQ), le CONOBAFI est chargé d'étudier les problèmes à caractère technique liés à l'activité bancaire et financière aux plans organisationnel et normatif et de proposer des solutions en s'inspirant des meilleurs standards en la matière.

Le CONOBAFI (l'Association) a notamment pour missions :

- d'identifier les besoins de normalisation des activités du secteur bancaire et financier ;
- de planifier, concevoir et élaborer des normes communautaires adaptées au domaine bancaire et financier ;
- de diffuser l'information relative à la normalisation dans le domaine bancaire et financier ;
- de participer à des travaux de normalisation au niveau national et international ;
- d'œuvrer dans le sens du développement de la coopération entre les acteurs du domaine bancaire et financier ;
- de former et de conseiller à la normalisation bancaire et financière et aux activités connexes (gestion de la qualité, certification/accréditation, métrologie, etc.) ;
- d'assister les organismes de normalisation des États membres dans leurs différents travaux relatifs au domaine bancaire et financier.

Le CONOBAFI s'appuie sur une architecture institutionnelle organisée autour des organes et des structures ci-après :

- l'Assemblée Générale constitue l'organe de délibération d'approbation et de validation des activités du CONOBAFI ;
- le Conseil Exécutif représente l'organe d'orientation stratégique de l'Association ;
- le Secrétariat Exécutif constitue l'organe de coordination des activités administratives financières et techniques ;
- les Comités ad-hoc, les Pôles et les Comités techniques sont les organes chargés de missions thématiques.

A. ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale (AG) du CONOBAFI regroupe tous les membres à jour de leurs cotisations. Elle se réunit au moins une fois par an dans un État membre de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Au 31 décembre 2025, le CONOBAFI compte vingt-un (21) membres au sein de son Assemblée Générale. Il s'agit de :

- la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA) ;
- la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (F-APEBF-UMOA) ;
- la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- le Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA) ;
- le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Bénin ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina Faso ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de la Côte d'Ivoire ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de la Guinée-Bissau ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Niger ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Sénégal ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Togo ;
- l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin ;

- l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso ;
- l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire ;
- l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés du Togo ;
- l'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation de l'UEMOA (APSGI-UEMOA) ;
- l'Association Professionnelle des Banques Teneurs de Comptes Conservateurs (APBTCC) ;
- l'Association des Sociétés de Gestion d'OPCVM et de Patrimoine (ASGOP).



B. CONSEIL EXECUTIF

Le Conseil Exécutif est composé de onze (11) membres dont cinq membres (5) permanents et six (6) membres désignés pour un mandat renouvelable de trois (3) ans.

Au 31 décembre 2025, le Conseil Exécutif est composé des membres ci-après :

(i) Les membres permanents

- la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA) ;
- la Fédération des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (F-APEBF-UMOA) ;

- la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- le Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA).

(ii) Les membres non permanents

- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Bénin (APBEF-Bénin) ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Burkina Faso (APBEF-B) ;

- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de la Côte d'Ivoire (APBEF- CI) ;
- l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de la Guinée-Bissau (APBEF- GB) ;

- l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés de Côte d'Ivoire (APSFD-CI) ;
- l'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation de l'UEMOA (APSGI-UEMOA).

C. SECRETARIAT EXECUTIF

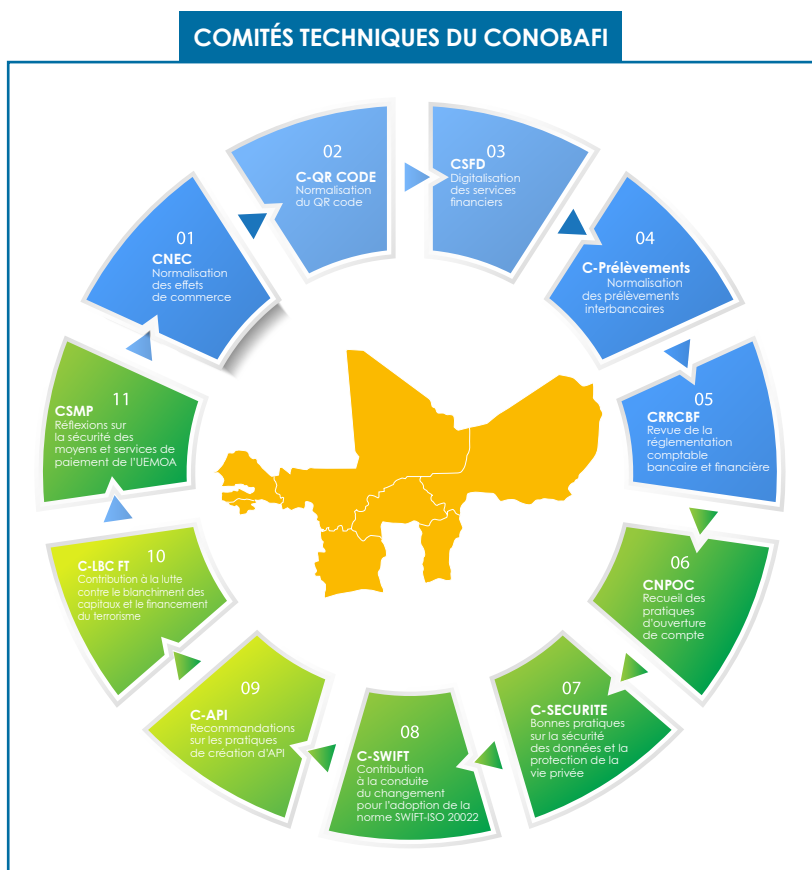
Le Secrétariat Exécutif du CONOBAFI est composé de quatre (4) agents. Il s'agit de :

- un Secrétaire Exécutif ;
- un Spécialiste en normalisation Financière ;
- un Spécialiste en Organisation et Standardisation ;
- une Assistante Comptable.

L'année 2025 a été marquée par la nomination de Monsieur Hassane DIOP en qualité de Secrétaire Exécutif, en remplacement de Madame Assa SANGARE SEYE, appelée à d'autres fonctions au sein de la Banque Centrale.

D. COMITES TECHNIQUES

Depuis le démarrage de ses activités, le CONOBAFI a mis en place onze (11) comités techniques pour l'élaboration de normes pour le secteur bancaire et financier de l'UEMOA. Ces comités techniques sont animés par des experts désignés par les institutions membres du CONOBAFI ainsi que les parties prenantes.



En 2025, cinq (5) comités techniques sur les onze (11) comités créés ont mené des travaux de normalisation sur des thématiques structurantes pour l'écosystème bancaire et financier de l'Union, notamment :

- le Comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiements utilisés dans l'UEMOA (CSMP) ;
- le Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022 (C-SWIFT) ;
- le Comité de contribution à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (C-LBC /FT/FP) ;
- le Sous-comité preuve électronique du Comité des services financiers digitaux (CSFD-PE) ;
- le Comité de normalisation de la création des API pour les services financiers numériques dans l'UMOA (C-API).

Au cours de l'exercice 2025, les organes du CONOBAFI ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions des Statuts et du Règlement intérieur de l'Association.

A. ASSEMBLEE GENERALE

Au cours de l'exercice 2025, la composition de l'Assemblée générale a connu des changements avec l'adhésion de quatre (4) nouveaux membres. Il s'agit notamment du **Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin, Burkina et du Togo**.

Au 31 décembre 2025, l'Assemblée générale a tenu deux sessions ordinaires notamment le 27 juin 2025 par visioconférence et le 14 octobre 2025 en présentiel en Guinée Bissau et une session extraordinaire le 15 octobre 2025 en Guinée Bissau.

Au cours de sa **session ordinaire du 27 juin 2025**, l'Assemblée Générale a approuvé l'adhésion de quatre (4) nouveaux membres, à savoir le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et les Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin, du Burkina Faso et du Togo. Elle a par ailleurs procédé à la nomination de Monsieur Hassane DIOP en qualité de Secrétaire Exécutif, en remplacement de Madame Assa SANGARE SEYE, appelée à d'autres fonctions au sein de la Banque Centrale.

Au cours de sa **session ordinaire du 14 octobre 2025**, l'Assemblée Générale a adopté les comptes de l'exercice 2024 et le budget prévisionnel pour l'exercice 2026. Elle a par la suite homologué les projets de normes élaborés par les comités techniques.



Au cours de sa **session extraordinaire tenue le 15 octobre 2025**, l'Assemblée Générale a procédé à l'examen des propositions d'amendements des Statuts et du Règlement Intérieur du CONOBAFI. Cette initiative

s'inscrivait dans le cadre de la relecture des textes réglementaires de l'Association en vue d'adapter son cadre institutionnel aux évolutions de l'écosystème financier.



Les représentants des membres aux réunions des Assemblées Générales au titre de l'exercice 2025 sont indiqués dans les annexes 1 et 2.

B. CONSEIL EXECUTIF

Au 31 décembre 2025, le Conseil Exécutif a tenu deux sessions ordinaires notamment le 24 avril 2025 par visioconférence et le 14 octobre 2025 en présentiel en Guinée Bissau.

Au cours de sa **session ordinaire du 24 avril 2025**, le Conseil Exécutif a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et a examiné les demandes d'adhésion du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) et des Associations Professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés du Bénin, du Burkina Faso et du Togo.

Par ailleurs, le Conseil Exécutif a tenu au cours de cette session une rencontre avec les membres du bureau des cinq (5) comités techniques en activité dans le but de s'enquérir de l'état d'avancement des projets de normalisation en cours ainsi que les difficultés rencontrées dans la conduite des travaux.

Au cours de sa **session ordinaire du 14 octobre 2025**, le Conseil Exécutif a arrêté le budget de l'exercice 2026 et les comptes de l'exercice 2024 et a ensuite validé le programme d'activité du Secrétariat Exécutif et les activités des comités techniques pour l'exercice 2026.



Les représentants des membres aux réunions du Conseil Exécutif au titre de l'exercice 2025 sont indiqués dans les annexes 3 et 4.

C. SECRETARIAT EXECUTIF

Au cours de l'exercice 2025, le Secrétariat Exécutif a assuré la préparation, le suivi et l'exécution des travaux des différentes instances de l'Association. Dans le cadre de sa mission de représentation du CONOBAFI dans les actes de la vie civile, le Secrétariat Exécutif a assuré une présence active lors des rendez-vous majeurs de la zone UEMOA :

8 avril 2025 (Dakar) – Participation à la **1^{re} édition du Forum du FGDR-UMOA**, axé sur « La garantie des dépôts, mécanisme-clé de stabilité financière ». Les échanges ont porté sur l'indemnisation des déposants, la gestion des crises et la couverture des établissements de crédit et de microfinance.

21 mai 2025 (Dakar) – Participation à la **Conférence internationale de la BCEAO sur « L'Intelligence Artificielle : opportunités et défis pour les banques centrales »**, visant à instaurer un cadre de réflexion sur l'intégration progressive de l'IA, la gouvernance des données et l'adaptation des cadres réglementaires.

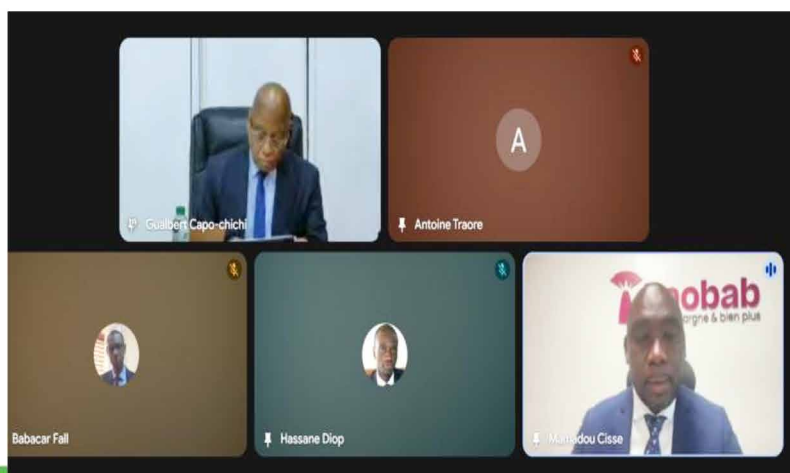
20-22 août 2025 (Dakar) – Participation à **l'atelier technique de l'OQSF du Sénégal** portant sur les résultats de l'enquête de satisfaction des usagers des services

bancaires.

Du 9 au 11 septembre 2025 – Le CONOBAFI a siégé au **Conseil de NORMCERQ**, l'organisme régional de normalisation, de certification et de promotion de la qualité de l'UEMOA. Créé par le Règlement n° 03/2010/CM/UEMOA du 21 juin 2010, NORMCERQ est chargé de l'harmonisation des activités de normalisation, d'accréditation, de certification et de métrologie au sein de l'Union.

20-21 novembre 2025 (Dakar) – Participation du CONOBAFI au **Next Fintech Forum 2025** sur le thème « Bâtir une stratégie fintech régionale », réaffirmant l'engagement de l'Association pour une finance digitale inclusive et durable.

25 novembre et 1^{er} décembre 2025 (Visioconférence) – Participation aux **Rencontres annuelles entre le Secrétariat Général de la Commission Bancaire et les acteurs du secteur bancaire et de la microfinance de l'UMOA** au titre de l'année 2025. Cette participation a permis au Secrétaire Exécutif de l'Association de présenter le CONOBAFI et ses dernières réalisations aux Directeurs Généraux des établissements de crédit, des compagnies financières et des Institutions de microfinance.



Le 12 novembre 2025, le CONOBAFI a accueilli à son siège à Dakar une délégation de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), conduite par Khalil Dinguizli, Directeur Pays au Sénégal et Paul Jennings, Director, Country & FI Credit Risk Management. Cette rencontre s'inscrit

dans le cadre de la mission pays de la BERD au Sénégal, suite à l'entrée du pays dans le capital de l'Institution le 23 juillet 2025. Les échanges ont permis d'identifier des opportunités de collaborations pour renforcer la modernisation du secteur financier ouest-africain.



Le 25 juillet 2025, le Secrétariat Exécutif du CONOBAFI a accueilli à son siège à Dakar, une délégation de l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN), conduite par son Directeur Général, M. El hadji Abdourahmane

NDIONE. Cette rencontre a permis de faire le point sur la coopération CONOBAFI - ASN engagée depuis 2019 et d'identifier des pistes pour son amélioration.



Les activités de normalisation se sont conduites en conformité avec la procédure de conduite des projets en vigueur du CONOBAFI. Cette démarche qui se décline en huit (8) étapes ambitionne de répondre aux besoins de l'écosystème tout en respectant les meilleurs standards internationaux.

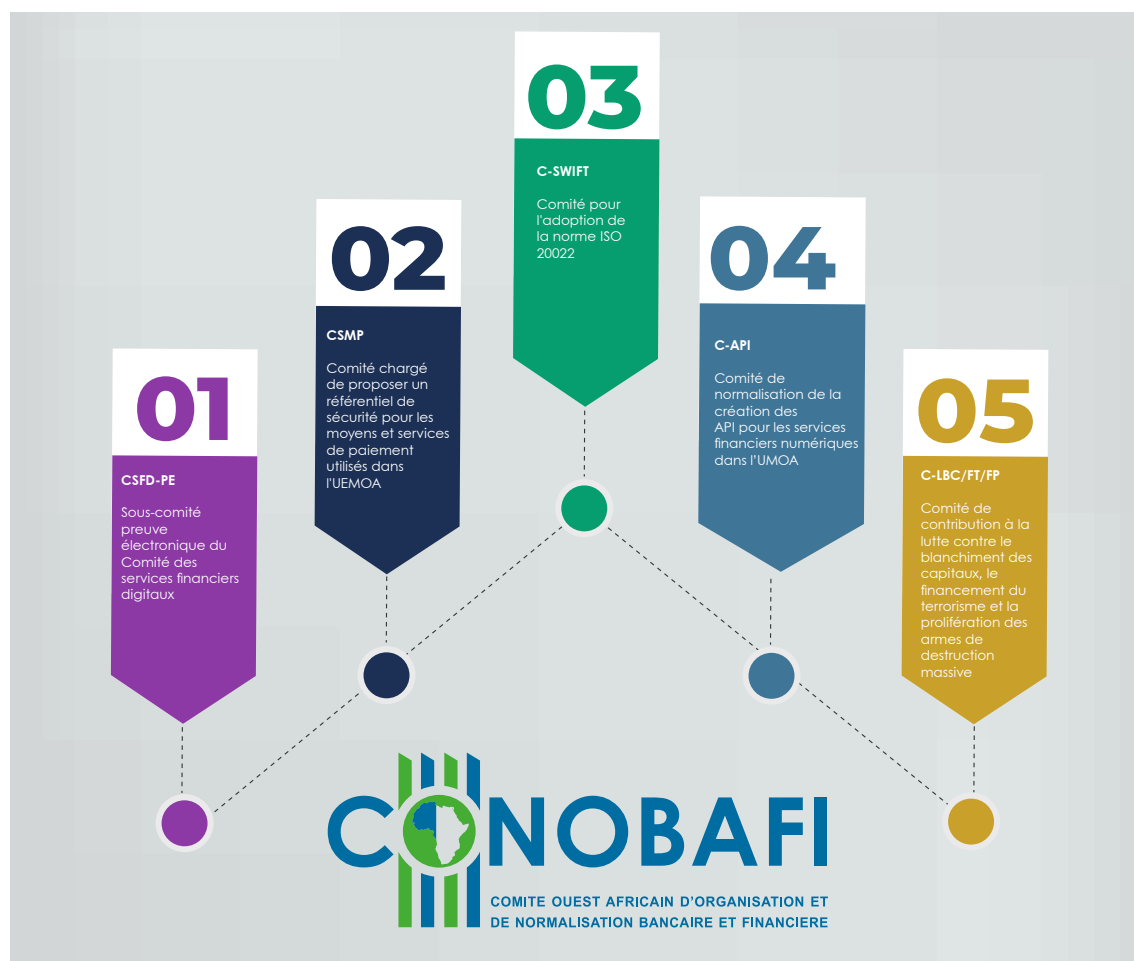
N°	ÉTAPES DU PROCESSUS	DESCRIPTION
1	Recueil des besoins de normalisation	La première étape du schéma de normalisation est la constitution d'un portefeuille de projets. Il résulte du recueil de thèmes proposés par les acteurs du secteur bancaire et financier mais également de ceux identifiés comme pertinents à travers l'activité de veille du Secrétariat Exécutif.
2	Choix d'un projet de normalisation	Il consiste en la décision prise par le Conseil Exécutif du lancement d'un projet de normalisation portant sur un thème donné.
3	Mise en place d'un comité pluridisciplinaire	Elle est marquée par la constitution d'un comité technique composé d'experts ayant les profils requis pour la conduite du projet de normalisation.
4	Elaboration d'un avant-projet de norme	Les travaux du comité permettent l'élaboration de l'avant-projet de norme validé sur la base d'un consensus.
5	Réalisation d'une enquête publique	L'enquête publique permet de recueillir les observations ou compléments d'autres parties prenantes n'ayant pas contribué à l'élaboration de l'avant-projet. Elle se fait sur la base d'un échantillon d'acteurs représentatifs des parties intéressées pertinentes de la norme.
6	Approbation du projet de norme	Le comité analyse et décide de la suite à donner aux observations recueillies dans le cadre de l'enquête publique. Par la suite, le projet de norme intégrant les observations jugées recevables est approuvé par le Comité Technique et transmis au CONOBAFI.
7	Homologation de la norme	L'entité chargée de l'homologation est constituée de personnes ressources n'ayant pas pris part à son élaboration. Elle s'assure du respect du processus d'élaboration de la norme et procède à son analyse avant homologation. La norme peut ainsi être homologuée par : • le Conseil Exécutif ; • un comité spécifique mis en place par le Conseil Exécutif (si la complexité du thème le justifie) ; • une Décision de la Commission de l'UEMOA (après approbation par NORMCERQ¹). Au regard des enjeux pour le secteur bancaire et financier, la norme peut être rendue d'application obligatoire par les régulateurs.
8	Publication de la norme	La norme homologuée est codifiée avant d'être officiellement publiée par le CONOBAFI.

¹:Organisme Régional de Normalisation, de Certification et de Promotion de la Qualité

Les intervenants dans le processus de normalisation sont le Conseil Exécutif, le Secrétariat Exécutif, les autorités de régulation ainsi que les acteurs concernés de la Communauté bancaire et Financière.

A. LES COMITES EN ACTIVITE EN 2025

Au cours de l'année 2025, cinq (5) comités techniques ont mené des activités, conformément aux décisions des instances du CONOBAFI.



B. LES PROJETS DE NORMALISATION DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER

Les thématiques abordées par les comités en activité dans le cadre de leurs travaux de normalisation en 2025 sont les suivantes :

- 1) la sécurité des moyens et services de paiements utilisés dans l'UEMOA ;
- 2) la structuration des adresses selon la ISO 20022 ;
- 3) la normalisation des API ;
- 4) la contribution à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ;
- 5) la preuve électronique.

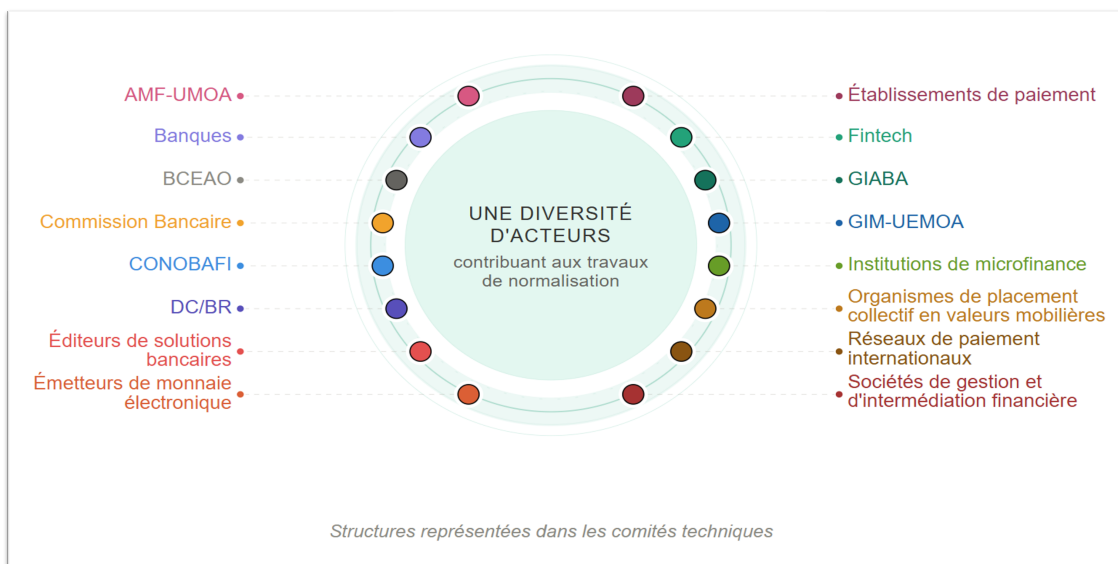
C. LIVRABLES HOMOLOGUES EN 2025

Les instances du CONOBAFI ont validé, au cours de leurs réunions statutaires tenues en octobre 2025, neuf (9) livrables élaborés par les comités techniques.

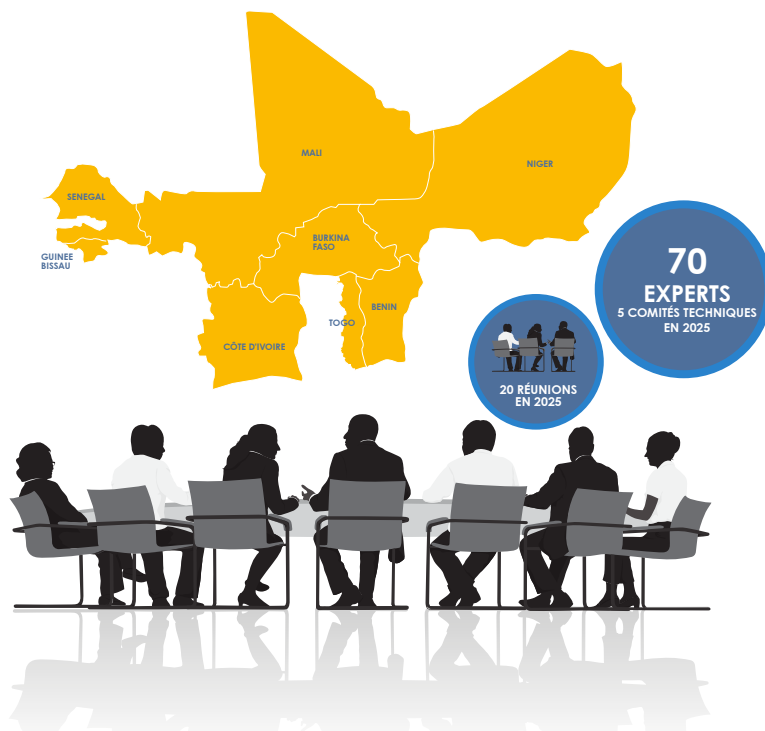
Références	Intitulé des livrables homologués
NORMES	
N CONOBAFI 1510	1. Référentiel de sécurité des chèques et effets de commerce ; 2. Référentiel de sécurité des virements et prélèvements ; 3. Référentiel de sécurité des transactions électroniques.
N CONOBAFI 1511	1. Guide des bonnes pratiques pour l'identification et la vérification de la clientèle par les institutions financières ; 2. Guide sur la connaissance et le suivi de la relation d'affaires ; 3. Guide sur l'identification des risques types de BC/FT/FP.
N CONOBAFI 1512	Guide de recommandations pour la mise en conformité des institutions financières aux exigences de la norme ISO 20022 en matière de structuration des adresses.
PUBLICATIONS	
P CONOBAFI 009	Note sur les exigences en matière de structuration des adresses selon la norme ISO 20022.
P CONOBAFI 010	Foire aux questions sur la signature électronique.

D. EXPERTS ET CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX DE NORMALISATION

Le CONOBAFI s'appuie sur un réseau d'experts bénévoles désignés par les vingt-une (21) institutions membres et d'autres parties prenantes pour conduire ses travaux de normalisation. Les experts sont désignés par leurs structures d'appartenance en fonction de leur compétence technique et de leur expérience dans le domaine concerné par la norme ou les recommandations à élaborer.



Au 31 décembre 2025, les cinq (5) comités techniques en activité mobilisent soixante-dix (70) experts provenant de quarante-huit (48) structures.



Dans le cadre du système de reconnaissance de la contribution des experts mis en place, des attestations de contribution ont été adressées aux experts des comités techniques ayant participé à l'élaboration des normes validées en 2024, accompagnées de lettres de remerciement aux institutions d'appartenance.

E. LES COMITES TECHNIQUES EN IMAGES

CSMP | Comité Sécurité des Moyens et Services de Paiement



Réunion du CSMP à Abidjan le 17 juin 2025

C-SWIFT | Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022



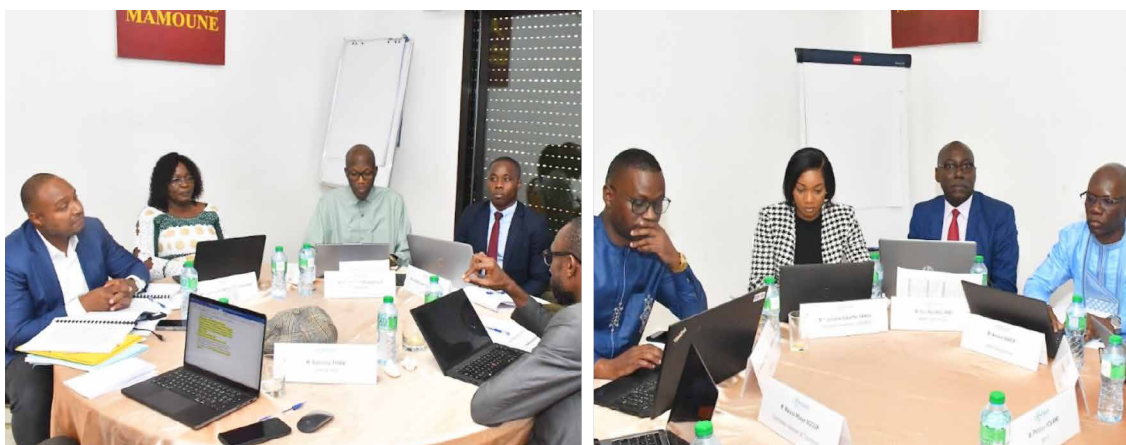
Réunion du C-SWIFT à Abidjan le 20 juin 22

C-API | Comité de normalisation des API pour les services financiers numériques



Réunions du C-API à Abidjan les 23 et 24 juin 2025

CSFD-PE | Sous-comité Preuve Électronique du Comité des Services Financiers Digitaux



Réunions du CSFD-PE à Dakar les 25 et 26 février 2025

Le CONOBAFI en tant que membre observateur de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), en partenariat avec l'Association Sénégalaise de Normalisation

(ASN), assure pour le compte de ses membres la veille pour les activités relevant du secteur financier.



International Organization for Standardization

Dans ce cadre, les activités du comité technique ISO en charge du secteur financier (TC68) et de celui dédié à l'assurance des transactions de commerce électronique (TC321) ont été ciblées.

Le comité technique en charge du secteur financier (TC68) est organisé en trois (3) sous-comités portant sur la sécurité de l'information, les données de référence et l'échange d'information. Il élabore les normes qui couvrent :

- les activités bancaires de base ;
- les marchés des capitaux ;
- les paiements ;
- le traitement des cartes de crédit ;
- les aspects de sécurité de l'information spécifiques aux services financiers.

Le Comité technique dédié à l'assurance des transactions de commerce électronique (TC321) propose des règles visant un

traitement optimal des transactions de commerce électronique. Ses travaux couvrent notamment :

- l'assurance du processus de transaction dans le commerce électronique (y compris un accès plus facile aux plates-formes électroniques) ;
- la protection des droits des consommateurs en ligne ;
- l'Interopérabilité et l'admissibilité des données des résultats d'inspection sur la qualité des produits dans le commerce électronique transfrontalier ;
- l'assurance de la livraison e-commerce au consommateur final.
- Les travaux menés par le comité en charge des services financiers ont permis l'adoption, au cours de l'année 2025, de plusieurs normes retracées dans le tableau ci-après :

SERVICES FINANCIERS (TC68)

RÉFÉRENCES	INTITULÉ DE LA NORME	DESCRIPTION
ISO 9564 2:2025	Sécurité des services financiers — Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) — Partie 2: Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN	Spécifie les algorithmes cryptographiques approuvés pour le chiffrement du PIN dans les services financiers afin d'assurer la confidentialité et l'intégrité des données d'authentification.
ISO 9564-5:2025	Services financiers — Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN) — Partie 5: Méthodes pour la génération, la modification et la vérification des PIN	Spécifie les méthodes cryptographiques permettant de générer un PIN, de modifier le PIN de référence et de vérifier le PIN lors des transactions, afin d'assurer la sécurité des procédures d'authentification dans les services financiers.
ISO/TS 14742:2025	Services financiers — Recommandations et exigences relatives aux algorithmes cryptographiques et à leur utilisation	Fournit une liste d'algorithmes cryptographiques ISO recommandés pour les services financiers, ainsi que des recommandations sur les tailles de clés, les périodes de validité, les mécanismes d'authentification, de chiffrement, de hachage et les stratégies de migration vers des algorithmes plus robustes.
ISO 18960:2025	Sécurité des services financiers — Contrôles de sécurité et lignes directrices de mise en œuvre pour les prestataires de services de paiement tiers	Définit des contrôles de sécurité et fournit des recommandations de mise en œuvre pour les prestataires de services de paiement tiers intervenant dans les services de paiement électroniques.
ISO/TR 24371:2025	Financial services — Natural person identifier (NPI) — Natural person identifier lifecycle operation and management	Décrit les opérations de cycle de vie (création, mise à jour, suspension, révocation, etc.) et les pratiques de gestion associées aux identifiants de personne physique utilisés dans les services financiers.
ISO 24165-1:2025	Digital token identifier (DTI) — Registration, assignment and structure — Part 1: Method for registration and assignment	Définit la méthode d'enregistrement et d'attribution des identifiants de jetons numériques (DTI), y compris les règles de génération d'un identifiant aléatoire, unique et de longueur fixe pour chaque jeton.
ISO 24165-2:2025	Digital token identifier (DTI) — Registration, assignment and structure — Part 2: Data elements for registration	Spécifie les éléments de données du registre qui établissent une relation de type 1:1 entre un jeton numérique et son identifiant DTI attribué selon la méthode définie dans ISO 24165 1.
ISO/TR 22126-2:2025	Financial services — Semantic technology — Part 2: OWL representation of the ISO 20022 metamodel and e repository	Fournit une représentation OWL/RDF du métamodèle et du e repository ISO 20022 et illustre, via un cas d'usage, comment modéliser et transformer des messages ISO 20022 pour l'exploitation par des technologies sémantiques.

COMMERCE ELECTRONIQUE (TC 321)		
RÉFÉRENCES	INTITULÉ DE LA NORME	DESCRIPTION
ISO 32112:2025	Assurance des transactions de commerce électronique — Facteurs pertinents pour l'évaluation et la sélection d'indicateurs	Décrit les facteurs pertinents pour évaluer les transactions de commerce électronique (qualité des plateformes et sites, qualité des services, environnement externe, durabilité) et propose une méthode pour définir et choisir des indicateurs permettant d'assurer et de suivre la qualité et la fiabilité des transactions en ligne.
ISO 32122:2025	Assurance des transactions de commerce électronique — Lignes directrices pour l'offre de services de règlement en ligne des litiges (ODR)	Fournit des lignes directrices pour la mise en place et l'exploitation de services de règlement en ligne des litiges relatifs au commerce, en précisant les principes de base, les exigences techniques et opérationnelles pour garantir des mécanismes de résolution rapides, transparents et équitables, notamment pour les litiges transfrontaliers de faible valeur.

ACTIONS DE COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER

A. SEMINAIRE DE VULGARISATION DES NORMES HOMOLOGUEES EN 2024

Le CONOBAFI a organisé le 19 juin 2025 à Abidjan, un séminaire d'information consacré à la présentation de ses normes. Cet événement a réuni environ deux cents (200) participants en ligne et en présentiel, issus des huit pays membres de l'UEMOA et représentant plusieurs catégories d'acteurs du secteur financier régional, à savoir notamment les régulateurs, le superviseur, les banques, les institutions de microfinance, les fintechs, les structures financières régionales à caractère spécialisé et les sociétés de gestion et d'intermédiation financière. La cérémonie d'ouverture a notamment été marquée par les interventions de l'Association

Professionnelle des Banques et Établissements Financiers de la Côte d'Ivoire et de la BCEAO. Le séminaire a permis aux présidents des bureaux des comités techniques de présenter les dernières normes homologuées par le CONOBAFI, relatives notamment aux modalités d'échanges sécurisés d'informations entre les institutions financières via les Interface de Programmation d'Application (API), les recommandations pour la migration vers la norme SWIFT-ISO 20022 ainsi que les bonnes pratiques en matière de protection des données.



B. PUBLICATIONS

Au cours de l'exercice 2025, le Secrétariat Exécutif a procédé à l'élaboration et la diffusion d'un catalogue des normes homologuées et de la huitième édition du Bulletin d'information auprès de ses membres, partenaires et via les canaux de communication de l'Association.



Cette démarche vise à sensibiliser les acteurs du secteur bancaire et financier de l'Union sur le rôle du CONOBAFI, à renforcer l'appropriation des normes élaborées et à accroître l'impact des activités de normalisation au sein du secteur bancaire et financier de l'UEMOA.

C. FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EXPERTS

Au cours de l'exercice 2025, le CONOBAFI a organisé les 25 et 26 mars 2025 au profit des experts membres du Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022 (C-SWIFT) une session de formation en ligne sur le thème : « structuration des adresses selon la norme ISO 20022 ».

Cette formation, dispensée par le cabinet OO2 Consulting, avait pour objectif de renforcer les compétences des experts du comité technique sur les exigences de la norme ISO 20022 en matière de structuration des adresses postales en amont du démarrage des travaux du comité y relatif.

X

RESSOURCES FINANCIERES

Les ressources financières du CONOBAFI proviennent principalement des cotisations annuelles de ses membres, des subventions ou contributions exceptionnelles pour le financement de projets.

Au titre de l'exercice 2025, le budget de l'Association a été exécuté conformément aux prévisions arrêtées par les Instances du CONOBAFI. Les dépenses engagées ont couvert le fonctionnement courant du

Secrétariat Exécutif, les charges liées aux activités des comités techniques (ateliers en présentiel, formations, l'organisation du séminaire d'information d'Abidjan) ainsi que les frais afférents aux réunions statutaires tenues à Bissau.

Les comptes de l'exercice 2025 ont été certifiés par le commissaire aux comptes, le cabinet Forvis Mazars Sénégal.

XI

PERSPECTIVES 2026

Au titre de l'exercice 2026, le CONOBAFI entend poursuivre le renforcement de son positionnement stratégique. A cet effet, il prévoit le lancement de trois nouveaux projets de normalisation sur des thématiques émergentes, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la gestion des réclamations relatives aux incidents de paiement.

De plus, le comité de normalisation de la création des API pour les services financiers numériques (C-API) poursuivra ses travaux relatifs à la normalisation des signatures d'interopérabilité, avec notamment la conduite d'une enquête publique sur l'avant-projet de Registre des signatures

d'interopérabilité auprès de l'ensemble des acteurs du secteur bancaire et financier de l'Union avant la validation du livrable.

Par ailleurs, en 2026, des actions de communication seront menées sur les livrables homologués par les organes de décision en 2025, afin de favoriser leur adoption par les institutions concernées.

De même, le CONOBAFI procédera à l'élaboration de son Plan Stratégique 2027-2031, visant à renforcer la notoriété et la visibilité institutionnelle de l'Association au plan régional et international, consolider l'engagement des parties prenantes et accroître l'impact des projets de normalisation.

Normes publiées par le CONOBAFI

Le tableau, ci-après, présente les normes publiées par le Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI).

Référence	Intitulé de la norme ou du document	Description	Année
N CONOBAFI 1510 - 1 : 2025	Référentiel de sécurité des chèques et effets de commerce	Identifie les principaux risques liés à l'utilisation des chèques et effets de commerce dans l'UEMOA et définit des objectifs et mesures de sécurité pour les établissements financiers et les autres acteurs impliqués.	2025
N CONOBAFI 1510 - 2 : 2025	Référentiel de sécurité des virements et prélèvements	Précise les risques associés aux virements et prélèvements et propose des objectifs de sécurité organisationnelles, techniques et opérationnelles pour renforcer la maîtrise de la fraude et des incidents.	2025
N CONOBAFI 1510 - 3 : 2025	Référentiel de sécurité des transactions électroniques	Couvre la sécurisation des transactions électroniques (cartes, canaux digitaux, services en ligne) et définit les objectifs de sécurité et mesures de mitigation attendues des acteurs financiers de l'UEMOA.	2025
N CONOBAFI 1511 - 1 : 2025	Guide des bonnes pratiques pour l'identification et la vérification de la clientèle	Donne des lignes directrices aux institutions financières pour l'identification et la vérification des clients, en cohérence avec les obligations LBC/FT/FP dans l'Union.	2025
N CONOBAFI 1511 - 2 : 2025	Guide sur la connaissance et le suivi de la relation d'affaires	Décrit les exigences de connaissance du client (KYC) et les modalités de suivi continu de la relation d'affaires pour détecter les opérations atypiques ou suspectes.	2025
N CONOBAFI 1511 - 3 : 2025	Guide sur l'identification des risques types BC/FT/FP	Propose une typologie des principaux risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération et des exemples de scénarios à prendre en compte dans les dispositifs de conformité.	2025
N CONOBAFI 1512 : 2025	Guide de recommandations aux institutions financières pour se conformer aux exigences de la norme ISO 20022 en matière de structuration des adresses	Formule des recommandations pratiques pour la prise en charge des adresses structurées dans les messages ISO 20022, afin d'assurer l'harmonisation régionale et la conformité aux exigences de la norme.	2025
N CONOBAFI 1507 : 2024	Bonnes pratiques pour la création des API pour les services financiers dans l'UEMOA	Fournit un ensemble de recommandations pour la création, la fourniture et l'utilisation des API utilisés dans le cadre des services financiers numériques.	2024
N CONOBAFI 1508 : 2024	Guide pour la conduite du projet de migration des institutions financières vers la norme ISO 20022	Fournit des recommandations pour la conduite de projets de migration vers la norme ISO 20022 en donnant notamment un aperçu : • de la démarche standard de gestion d'un projet ; • des étapes clés de la migration vers la norme ISO 20022 par une institution financière ; • des points d'attention à prendre en compte dans le cadre de la migration.	2024

Référence	Intitulé de la norme ou du document	Description	Année
N CONOBAFI 1509 : 2024	Guide des bonnes pratiques en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée	Présente de manière didactique les principales recommandations à mettre en œuvre par les acteurs du secteur financier pour créer un environnement sécurisé.	2024
N CONOBAFI 1506 : 2023	Recueil des pratiques pour l'ouverture de comptes (volet enrôlement des clients)	Recense les pratiques courantes des acteurs de l'UEMOA en matière d'ouverture de comptes en présentiel et à distance.	2023
N CONOBAFI 1505 : 2022	Nomenclature pour l'identification des créanciers dans l'UEMOA	Définit les règles de gestion du système d'identification des créanciers dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.	2022
N CONOBAFI 1504 - 1 : 2022	Formulaire normalisé d'autorisation de prélèvement	Permet à un client de mettre en place un prélèvement interbancaire.	2022
N CONOBAFI 1504 - 2 : 2022	Formulaire normalisé de demande de révocation ou d'opposition	Permet à un client de formuler une demande de révocation ou d'opposition à un prélèvement.	2022
N CONOBAFI 1504 - 3 : 2022	Formulaire normalisé de contestation	Permet à un client de formuler une demande de contestation d'un prélèvement.	2022
N CONOBAFI 1504 - 4 : 2022	Formulaire normalisé de demande de la référence de l'émetteur	Permet de formuler une demande d'identifiant pour un créancier.	2022
N CONOBAFI 1503 : 2021	Spécifications du QR code pour le paiement interopérable dans l'UEMOA	Définit les spécifications régionales d'un QR Code pour le paiement, unifié et interopérable avec l'ensemble des schémas de paiement présents dans l'UEMOA.	2021
N CONOBAFI 1502 : 2020	Formule de billet à ordre payable dans l'UEMOA	Définit l'imprimé sur lequel doivent être établis les billets à ordre et les caractéristiques relatives : • au format du billet à ordre ; • à la présentation du billet à ordre ; • au type de papier à utiliser pour l'impression ; • aux éléments techniques propres à l'écriture magnétique et au traitement automatique ; • au processus d'émission ; • à la dématérialisation et aux échanges dans le système de compensation.	2020

Référence	Intitulé de la norme ou du document	Description	Année
N CONOBAFI 1501 : 2020	Formule de lettre de change payable dans l'UEMOA	Définit l'imprimé sur lequel doivent être établies les lettres de change et les caractéristiques relatives : • au format de la lettre de change ; • à la présentation de la lettre de change ; • au type de papier à utiliser pour l'impression ; • aux éléments techniques propres à l'écriture magnétique et au traitement automatisé ; • au processus d'émission ; • à la dématérialisation et aux échanges dans le système de compensation.	2020
N CONOBAFI 1500 : 2016	Formule de chèque payable dans l'UEMOA	Définit le format et la présentation du chèque, l'imprimé sur lequel doivent être confectionnés les chèques et les caractéristiques géométriques de la ligne CMC7.	2016

Etudes réalisées par le CONOBAFI

Le tableau, ci-après, présente les études réalisées par le CONOBAFI :

ANNÉE DE PUBLICATION	THÈME DE L'ÉTUDE	DESCRIPTION
2022	Note sur la comptabilisation des opérations d'affacturage inversé	Cette étude fait une revue de la loi uniforme sur l'affacturage afin de proposer une définition de l'affacturage inversé et des propositions d'amélioration de la comptabilisation de l'affacturage inversé par le PCB.
2021	Note sur la comptabilisation des instruments financiers à terme selon le PCB et les normes IFRS	Cette étude décrit les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme selon le PCB et les normes IFRS.
2021	Note sur la comptabilisation des immobilisations acquises par réalisation de garantie avec une clause de réméré	Cette étude propose des évolutions du PCB à la lumière de l'analyse de la comptabilisation prévue par les normes IFRS des immobilisations acquises par réalisation de garantie avec une clause de réméré.
2020	Inventaire des différences entre le Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA et les normes IFRS 1	Cette étude met en lumière les évolutions à prévoir sur le PCB révisé en cas d'adoption des normes IFRS.
2019	Propositions pour la codification des comptes titres et espèces au niveau du marché financier	Les propositions du CONOBAFI ont servi de base pour l'élaboration de l'instruction n°68/CREPMF/2021 publiée le 21 décembre 2021 par l'AMF UMOA (ex CREPMF).
2018	Impacts de la mise en œuvre du Plan Comptable Bancaire (PCB) révisé de l'UMOA	L'étude a notamment abordé : l'impact du SYSCOHADA révisé sur la comptabilité bancaire dans l'UMOA les fonds propres comptables du PCB révisé les fonds propres du nouveau dispositif prudentiel.
2018	Facteurs clés de développement du prélèvement interbancaire dans l'UEMOA	Cette étude a permis d'identifier les facteurs bloquants à l'utilisation du prélèvement interbancaire et de formuler des recommandations pour son développement.
2017	Schéma de comptabilisation des opérations de monnaie électronique	La note élaborée a servi de base de travail pour l'élaboration de l'instruction de la BCEAO n°001-01-2020 du 31/01/2020 qui précise les modalités de comptabilisation par les établissements émetteurs.

1 : International Financial Reporting Standards

Autres publications du CONOBAFI

Le tableau, ci-après, présente les autres publications du CONOBAFI

ANNÉE DE PUBLICATION	INTITULÉ DU DOCUMENT	DESCRIPTION
2025	Foire aux questions sur la preuve électronique	Elle présente, sous forme de questions-réponses, les principaux concepts, obligations et bonnes pratiques relatifs à l'usage de la signature électronique :
	Note décrivant les exigences en matière de structuration des adresses selon la norme ISO 20022	Présentation des formats d'adresses (structuré, hybride et non structuré) requis par la norme ISO 20022, incluant le calendrier de migration SWIFT et les étapes de mise en conformité technique pour les institutions financières de l'UEMOA.
2024	Brochure de présentation de la norme ISO 20022	Vue d'ensemble de la norme ISO 20022 (caractéristiques, avantages)
	Termes de référence d'une formation sur la norme ISO 20022 à l'intention des acteurs du secteur bancaire de l'UEMOA	Propositions de thématiques pour la formation des acteurs concernés par la migration vers la norme ISO 20022
	Recueil de normes internationales (ISO) relatives à la sécurité de l'information et sur la protection de la vie privée.	Présentation de cinq (5) normes ISO dont la mise en œuvre contribue à renforcer la sécurité de l'information et la protection de la vie privée.
	Aperçu du cadre concernant la protection des données Juridique et de la vie privée	Vue d'ensemble des principaux textes à prendre en compte dans le cadre de la protection des données à caractère personnel
2023	Recommandations pour l'amélioration du processus d'ouverture de comptes	Recommandations visant l'amélioration de l'expérience client

ANNÉE DE PUBLICATION	INTITULÉ DU DOCUMENT	DESCRIPTION
2022	Modèle de convention de service Banque-Facteur	Modèle de contrat type entre la banque et son client facturier qui définit notamment les modalités de fonctionnement du service et la relation contractuelle entre les parties
	Manuel de présentation du prélèvement interbancaire	Définit les principes de fonctionnement du prélèvement (procédures de traitement des oppositions, révocations et contestations ainsi que les modalités de traitement du prélèvement interbancaire par le Système Interbancaire de Compensation Automatisé)
	Recommandations sur le service après-vente lié au prélèvement interbancaire	Recommandations à l'endroit des banques et facturiers afin d'améliorer le service après-vente dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement interbancaire
	Recommandations sur les actions de communication dans le cadre de la promotion du prélèvement interbancaire	Recommandations pour une meilleure vulgarisation du prélèvement interbancaire

XIII ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

-
- ANNEXE 1 :** Liste des participants à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2025
-
- ANNEXE 2 :** Liste des participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2025
-
- ANNEXE 3 :** Liste des participants au Conseil Exécutif du 14 octobre 2025
-
- ANNEXE 4 :** Liste des participants au Conseil Exécutif du 24 avril 2025
-
- ANNEXE 5 :** L'équipe du Secrétariat Exécutif du CONOBAFI au 31 décembre 2025
-
- ANNEXE 6 :** Liste des membres du comité technique de contribution à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive
-
- ANNEXE 7 :** Liste des membres du comité technique pour l'adoption de la norme SWIFT-ISO 20022
-
- ANNEXE 8 :** Liste des membres du comité technique en charge de la normalisation des pratiques de développement des API utilisés dans le cadre des services financiers numériques dans l'UEMOA
-
- ANNEXE 9 :** Liste des membres du sous-comité preuve électronique du comité des services financiers digitaux
-
- ANNEXE 10 :** Liste des membres du comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA
-



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
BCEAO	Madame Akouélé Sylviane MENSAH	Président du Conseil Exécutif du CONOBAFI
FAPBEF	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de la FAPBEF
AMF-UMOA	Monsieur Dramane DIARRA	Directeur des Acteurs à l'AMF-UMOA
BRVM	Monsieur Thierry Ariel NADJO	Directeur de Département à la BRVM
GIM-UEMOA	Monsieur Berma Esaïe ALETA	Responsable Homologation au GIM-UEMOA
APBEF Bénin	Monsieur Jean-Jacques GOLOU	Président de l'APBEF Bénin
APBEF Burkina	Monsieur Alassane KOTE	Assistant du Directeur Exécutif de l'APBEF-Burkina
APBEF Côte d'Ivoire	Monsieur Ecra Serge Yves KOUAMELAN	Directeur Exécutif de l'APBEF Côte d'Ivoire
APBEF Guinée-Bissau	Monsieur Júlio SANCHES	Vice-Président de l'APBEF Guinée-Bissau
APBEF Mali	Monsieur Georges NABI	Vice-Président de l'APBEF Mali
APBEF Niger	Monsieur Mohamed Zakara MOUDDOUR	Directeur Exécutif de l'APBEF Niger
APBEF Sénégal	Monsieur Souleymane SOUMARE	Directeur Exécutif de l'APBEF Sénégal
APBEF Togo	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de l'APBEF Togo
APBTCC	Madame Marie-Antoinette N'ZEBO	Présidente de l'APBTCC
APSGI	Monsieur Soualiou FADIGA	Directeur Exécutif de l'APSGI
APSFD Côte d'Ivoire	Monsieur ELIDJE Ampoh Dieudonné	Administrateur de l'APSFD Côte d'Ivoire
DC/BR	Monsieur Landry ADOUOBO	Directeur de la Conformité, de la Règlementation et des Affaires Juridiques du DCBR
APSFD Bénin	Madame Valentine Huguette TONOUKOUIN ADOUKONOU	Présidente du Conseil d'Administration de l'APSFD Bénin
APSFD Burkina	Monsieur Abdou Rasmané OUEDRAOGO	Membre du Conseil d'Administration de l'APSFD Burkina
APSFD Togo	Monsieur Kossivi Ange KETOR	Directeur Exécutif de l'APSFD Togo

ANNEXES

AUTRES PARTICIPANTS		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
AMF-UMOA	Monsieur Omar TOBE	Inspecteur, chargé de la surveillance du marché à l'AMF-UMOA
APBEF Guinée-Bissau	Madame Ausenda CARDOSO	Directrice Exécutive de l'APBEF Guinée-Bissau
CONOBAFI	Monsieur Hassane DIOP	Secrétaire Exécutif
	Madame Josepha Huberthe SANOU	Assistante Comptable
	Monsieur Amadou Sy POUYE	Spécialiste en Normalisation Financière
MAZARS FORVIS	Monsieur Mewe Seyive DANIGUE	Senior Manager à MAZARS FORVIS



ANNEXES

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2025

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
BCEAO	Madame Akouélé Sylviane MENSAH	Président du Conseil Exécutif du CONOBAFI
FAPBEF	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de la FAPBEF
AMF-UMOA	Monsieur Dramane DIARRA	Directeur des Acteurs à l'AMF-UMOA
BRVM	Monsieur Thierry Ariel NADJO	Directeur de Département à la BRVM
GIM-UEMOA	Monsieur Berma Esaïe ALETA	Responsable Homologation au GIM-UEMOA
APBEF Bénin	Monsieur Jean-Jacques GOLOU	Président de l'APBEF Bénin
APBEF Burkina Faso	Monsieur Alassane KOTE	Assistant du Directeur Exécutif de l'APBEF-Burkina
APBEF Côte d'Ivoire	Monsieur Ecra Serge Yves KOUAMELAN	Directeur Exécutif de l'APBEF Côte d'Ivoire
APBEF Guinée-Bissau	Monsieur Júlio SANCHES	Vice-Président de l'APBEF Guinée-Bissau
APBEF Mali	Monsieur Georges NABI	Vice-Président de l'APBEF Mali
APBEF Niger	Monsieur Mohamed Zakara MOUDDOUR	Directeur Exécutif de l'APBEF Niger
APBEF Sénégal	Monsieur Souleymane SOUMARE	Directeur Exécutif de l'APBEF Sénégal
APBEF Togo	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de l'APBEF Togo
APBTCC	Madame Marie-Antoinette N'ZEBO	Présidente de l'APBTCC
APSGI	Monsieur Soualiou FADIGA	Directeur Exécutif de l'APSGI
APSFD Côte d'Ivoire	Monsieur ELIDJE Ampoh Dieudonné	Administrateur de l'APSFD Côte d'Ivoire
DCBR	Monsieur Landry ADOUOBO	Directeur de la Conformité, de la Règlementsation et des Affaires Juridiques du DCBR
APSFD Bénin	Madame Valentine Huguette TONOU-KOUIN ADOUKONOU	Présidente du Conseil d'Administration de l'APSFD Bénin
APSFD Burkina	Monsieur Abdou Rasmané OUEDRAOGO	Membre du Conseil d'Administration de l'APSFD Burkina
APSFD Togo	Monsieur Kossivi Ange KETOR	Directeur Exécutif de l'APSFD Togo



ANNEXES

AUTRES PARTICIPANTS		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
AMF-UMOA	Monsieur Omar TOBE	Inspecteur, chargé de la surveillance du marché à l'AMF-UMOA
APBEF Guinée-Bissau	Madame Ausenda CARDOSO	Directrice Exécutive de l'APBEF Guinée-Bissau
CONOBAFI	Monsieur Hassane DIOP	Secrétaire Exécutif
	Madame Josepha Huberthe SANOU	Assistante Comptable
	Monsieur Amadou Sy POUYE	Spécialiste en Normalisation Financière

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL EXÉCUTIF DU 14 OCTOBRE 2025

MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
BCEAO	Madame Akouélé Sylviane MENSAH	Président du Conseil Exécutif du CONOBAFI
FAPBEF	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de la FAPBEF
AMF-UMOA	Monsieur Dramane DIARRA	Directeur des Acteurs à l'AMF-UMOA
BRVM	Monsieur Thierry Ariel NADJO	Directeur de Département à la BRVM
GIM-UEMOA	Monsieur Berma Esaïe ALETA	Responsable Homologation au GIM-UEMOA
APBEF Bénin	Monsieur Jean-Jacques GOLOU	Président de l'APBEF Bénin
APBEF Burkina	Monsieur Alassane KOTE	Assistant du Directeur Exécutif de l'APBEF-Burkina
APBEF Côte d'Ivoire	Monsieur Ecra Serge Yves KOUAMELAN	Directeur Exécutif de l'APBEF Côte d'Ivoire
APBEF Guinée-Bissau	Monsieur Júlio SANCHES	Vice-Président de l'APBEF Guinée-Bissau
APSGI	Monsieur Soualiou FADIGA	Directeur Exécutif de l'APSGI
APSPD Côte d'Ivoire	Monsieur ELIDJE Ampoh Dieudonné	Administrateur de l'APSPD Côte d'Ivoire
AUTRES PARTICIPANTS		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
AMF-UMOA	Monsieur Omar TOBE	Inspecteur, chargé de la surveillance du marché à l'AMF-UMOA
APBEF Guinée-Bissau	Madame Ausenda CARDOSO	Directrice Exécutive de l'APBEF Guinée-Bissau
CONOBAFI	Monsieur Hassane DIOP	Secrétaire Exécutif
	Madame Josepha Huberthe SANOU	Assistante Comptable
	Monsieur Amadou Sy POUYE	Spécialiste en Normalisation Financière
MAZARS FORVIS	Monsieur Mewe Seyive DANIGUE	Senior Manager à MAZARS FORVIS



ANNEXES

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS AU CONSEIL EXÉCUTIF DU 24 AVRIL 2025

MEMBRES DU CONSEIL EXECUTIF		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
BCEAO	Madame Akouélé Sylviane MENSAH	Président du Conseil Exécutif du CONOBAFI
FAPBEF	Monsieur Guy-Martial AWONA	Président de la FAPBEF
AMF-UMOA	Monsieur Dramane DIARRA	Directeur des Acteurs à l'AMF-UMOA
BRVM	Monsieur Thierry Ariel NADJO	Directeur de Département à la BRVM
GIM-UEMOA	Monsieur Berma Esiè ALETA	Responsable Homologation au GIM-UEMOA
APBEF Bénin	Monsieur Jean-Jacques GOLOU	Président de l'APBEF Bénin
APBEF Burkina	Monsieur Alassane KOTE	Assistant du Directeur Exécutif de l'APBEF-Burkina
APBEF Côte d'Ivoire	Monsieur Ecra Serge Yves KOUAMELAN	Directeur Exécutif de l'APBEF Côte d'Ivoire
APBEF Guinée-Bissau	Monsieur Júlio SANCHES	Vice-Président de l'APBEF Guinée-Bissau
APSGI	Monsieur Soudliou FADIGA	Directeur Exécutif de l'APSGI
APSPD Côte d'Ivoire	Monsieur ELIDJE Ampoh Dieudonné	Administrateur de l'APSPD Côte d'Ivoire
AUTRES PARTICIPANTS		
Institution	Nom et Prénoms	Fonction
AMF-UMOA	Monsieur Omar TOBE	Inspecteur, chargé de la surveillance du marché à l'AMF-UMOA
APBEF Guinée-Bissau	Madame Ausenda CARDOSO	Directrice Exécutive de l'APBEF Guinée-Bissau
CONOBAFI	Monsieur Hassane DIOP	Secrétaire Exécutif
	Madame Josepha Huberthe SANOU	Assistante Comptable
	Monsieur Amadou Sy POUYE	Spécialiste en Normalisation Financière
MAZARS FORVIS	Monsieur Mewe Seyive DANIGUE	Senior Manager à MAZARS FORVIS

ANNEXE 5 : L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF DU CONOBAFI AU 31 DÉCEMBRE 2025

Nom et Prénoms	Fonction
M. Hassane DIOP	Secrétaire Exécutif du CONOBAFI
M. Abdoul Karim OUMAROU GAGERE	Spécialiste en organisation et standardisation
M. Amadou Sy POUYE	Spécialiste en normalisation financière
Mme Josepha Huberthe SANOU	Assistante comptable



ANNEXES

ANNEXE 6 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET DE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

Institution	Nom et Prénoms	Fonction
APBEF BURKINA	Mme Corinne Sylvie SOMDA	APBEF du Burkina
APBEF CÔTE D'IVOIRE	M. Alain Mathieu BADJE	Président de la Commission Conformité / APBEF CI
APBEF MALI	Mme Awa DIARRA MAIGA	Présidente de la commission conformité / APBEF Mali
APSPD NIGER	Mme Haoua GADO	APBEF du Niger
APSPD TOGO	M. Kossivi Ange KETOR	Directeur Exécutif APSPD – Togo
COMPAGNIE FINANCIERE DES PAIEMENTS	M. Vayacouba DIOMANDE	Directeur des opérations
DIRECTION DE LA STABILITE FINANCIERE - BCEAO	M. Nimrod PAYNE	Chef du Service de la Réglementation des Activités et Institutions Financières Non-Bancaires
DIRECTION DES ACTIVITES BANCAIRES - BCEAO	Mme Oumou Fadima TRAORE	Superviseur des établissements de crédit
GIABA	M. Madické NIANG	Chargé des institutions financières
GIM-UEMOA	M. Woavagnan Hérodias HOUNNOU	Directeur Gestion des Risques et Conformité
MOOV MONEY BÉNIN	Mme Nafissath GOURMA SES-SOU	Responsable du service Conformité
AMF-UMOA	M. Komlan Miwodzi HODO	Inspecteur, chargé de l'Unité Anti-Blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
CONOBAFI	M. Amadou Sy POUYE	Spécialiste en normalisation financière



ANNEXES

ANNEXE 7 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE POUR L'ADOPTION DE LA NORME SWIFT-ISO 20022

Institution	Nom et Prénoms	Fonction
APBEF Bénin	Mme HOUSSOU Solange	Chef du département des opérations à la NSIA BANQUE BENIN
APBEF Burkina Faso	M. SISSOKO Yacouba	Directeur des opérations à la Banque de l'Union du Burkina Faso (BDU-BF)
APBEF Côte d'Ivoire	M. CAMARA Mohamed	Responsable des opérations internationales à la SGCI
APBEF Guinée Bissau	M. BAMA Bamou Jacques	Directeur des Systèmes d'Informations à la Banco Da Uniao (BDU)
APBEF Mali	M. OUATTARA Abouba-car	Responsable des Opérations à Coris-Bank Mali
APBEF Niger	Mme NABINGI Fatouma Adamou	Responsable du département Informatique à la BOA NIGER
APBEF Sénégal	M. CISSE Amath	Chef de Département de l'Exploitation et de la Gestion de l'Infrastructure de la Banque de l'Habitat du Sénégal
APBEF Togo	M. TEPE Kokou	Directeur du Recouvrement à l'UTB
BCEAO - Direction des Opérations de marché	M. SOW Ibrahima	Gestionnaire des Opérations en devises
BCEAO - Direction des Systèmes d'information	M. TALL El Hadji Gueye	Chef du Service des Développements Informatiques
BCEAO - Direction des Systèmes et moyens de paiement	Mme SOULAMA BILA Biba	Gestionnaire des systèmes de paiement
SBS Software	Mme LE GUELLEC Sophie	Expert produit
	M. LEJOLIVET David	Directeur Offre



ANNEXES

ANNEXE 8 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ EN CHARGE DE LA NORMALISATION DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES API UTILISÉS DANS LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES DANS L'UEMOA

Institution	Nom et Prénoms	Fonction
APBEF Guinée-Bissau	M. GOMES BARAI Nicxon	Responsable Monétique et Transferts rapides à la BANCO DA UNIAO-SA
APBEF Togo	M. DABENTIBE Patrice	Chef Département Organisation à IB Bank Togo
AIRTEL MONEY NIGER S.A	M. SADOU Mahaman Sani	Operation Manager
BCEAO - Direction de l'Inclusion Financière	M. BALIMA Yoan	Chargé du développement des services financiers digitaux
BFI GROUPE	M. HADJ REJEB Sami	Directeur Pôle Technologique
Côte d'Ivoire Fintech Association (CIFA)	M. YAO N'ZUE KOFFI Désiré	Responsable Engagement
CITIBANK SENEGAL SA	M. CAMARA El Hadj Mamadou	Directeur des Ventes Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest
DABYAN	M. NDIAYE Pape Omar	Directeur Associé
	M. SARR Mouhamadou Falilou	Project Manager
Fédération Burkinabè des FINTECH	M. ROUAMBA Mahamadi	Président
GIM-UEMOA	M. ALETA Berma Esaié	Responsable Homologation
	M. AGBETI Mambey Edem	Ingénieur développeur d'application
i-FUTUR	M. BOUBACAR ILLIASSOU Sidikou	Directeur Général
	M. KAFFA YACOUBA Hassane	Consultant en finances inclusives
	M. LY SOULEYMANE Ibrahim	Software engineer
MASTERCARD	M. EDOUA Yannick	Responsable Opérations et Technologie
Société Ivoirienne d'intelligence numérique (SIIN)	M. COULIBALY Niennenkariga Habib	Président
	M. KOUAME Yao Alain	Directeur de l'innovation de la Transformation Digitale et des Systèmes d'Information
UNIONPAY International	M. DIAWARA Demba	Directeur Afrique Francophone
VISA	M. GADO Rachid	Senior Directeur Network Processing Afrique de l'Ouest
	M. OUATTARA Ben	API Manager
CONOBAFI	M. OUMAROU GAGERE Abdoul Karim	Spécialiste en Organisation et Standardisation



ANNEXES

ANNEXE 9 : LISTE DES MEMBRES DU SOUS-COMITÉ PREUVE ÉLECTRONIQUE DU COMITÉ DES SERVICES FINANCIERS DIGITAUX

Institution	Nom et Prénoms	Fonction
APBEF Bénin	M. Giresse Cariel AVOKANDOTO BENIN	Chargé des Études
APBEF Côte d'Ivoire	M. Eric Aka WILLIAMS	Directeur Informatique / AFG Bank Côte d'Ivoire
APBEF Mali	M. Mohamed DIAKITE	Responsable Banque Digitale à Coris Bank Mali
APSPD Burkina Faso	M. Arnaud BANCE	Directeur Juridique et Conformité à ACEP – Burkina
APSPD Burkina Faso	Mme Lécia COMPAORE TINDANO	Responsable Systèmes d'Informations et de Gestion à l'APSPD du Burkina
BCEAO - Direction des Systèmes et Moyens de Paiement	M. Dongo KOUADIO	Chargé de la réglementation des systèmes et moyens de paiement
CINETPAY	M. Idriss Marcial MONTHE DJOMBISSIE	Président
GIM-UEMOA	M. Woavagnan Hérodias HOUNNOU	Directeur Gestion des Risques et Conformité
SEN FINTECH	M. Aboubacar CISSE	Conseiller du DG en charge de la Qualité et de la fraude (INTOUCH)
ID MONEY	M. Ibrahim DAN KARAMI	Directeur Général
INNOV4AFRICA	M. Khassoum WONE	Directeur Général
CONOBAFI	M. Amadou Sy POUYE	Spécialiste en normalisation financière

ANNEXES

ANNEXE 10 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CHARGÉ DE PROPOSER UN RÉFÉRENTIEL DE SÉCURITÉ POUR LES MOYENS ET SERVICES DE PAIEMENT UTILISÉS DANS L'UEMOA

Institution	Nom et Prénoms	Fonction
APBEF Burkina Faso	Mme Corinne Sylvie SOMDA	Directeur des opérations à Coris Bank International
APBEF Mali	M. Oumar MAIGA	Responsable Sécurité Informatique à la BCI-MALI
APBEF Guinée-Bissau	M. William Roger GOMES BARBOSA	Responsable du département de vérification et d'analyse à Orabank
BCEAO	Mme Bila Biba SOULAMA	Gestionnaire des Systèmes de Paiement
IZAQA SAS	M. Régis ZAGBADI	Président
GIM-UEMOA	Dr Marie Elisa NDAW MBENGUE	Conseiller en charge des Enjeux de Cybersécurité
NITA Transfert d'argent	M. Ali MAMAN HAMANI	Directeur Normes et Conformité
PAYPLUS Africa	M. Donald Davy ABLO	Directeur Général
Wafacash West Africa	M. Tamsir Boris SEMBENE	Responsable Conformité & Risques
CONOBAFI	M. Abdoul Karim OUMAROU GAGERE	Spécialiste en organisation et standardisation



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
Juin 2026



Boulevard du Président Mamadou DIA,
Agence Principale de la BCEAO de Dakar,
5^e étage
BP: 4955 - Dakar - Sénégal

Tél : (+221) 33 889 46 25 / 33 889 46 96
Email : conobafi@conobafi.org
www.conobafi.org

